

Réf: Dossier 487732

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE FABRICATION DE BRIQUES A PRESSION ET COMMERCES » en abrégé « SBTC I »

Siège ABIDJAN ANYAMA PK22 ALLOKOI, en face de
la compagnie de transport ATR., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 06/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE FABRICATION DE
BRIQUES A PRESSION ET COMMERCES » en abrégé « SBTC

I »

Objet: La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE : la fabrication de briques et commerces.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA PK22 ALLOKOI, en face de la compagnie de transport ATR., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme ALFTAEH AMAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01277 du 26/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14830/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

